

Société historique, littéraire, artistique et scientifique du département du Cher. Mémoires de la Société historique, littéraire et scientifique du Cher. 1939-1940.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

\*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

\*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[Cliquer ici pour accéder aux tarifs et à la licence](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

\*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

\*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [reutilisation@bnf.fr](mailto:reutilisation@bnf.fr).

En somme, l'esprit d'immobilité des habitants, leurs courtes vues, leur horreur de l'inhabituel l'avaient plus frappé que leur douceur, leur mentalité réfléchie et judicieuse, et ce cœur fidèle qu'il avait pourtant éprouvé en la personne de Zulma et en celle d'Auguste.

### Nohant-en-Graçay.

Chassée par son destin de cet aimable Frapesle où elle avait cru finir ses jours, Zulma Carraud avait trouvé un asile à Nohant-en-Graçay, où vivait son frère Silas. Elle et son mari s'y étaient installés dès avant la vente de la propriété (1); une parente, Mlle Germann, tenait le ménage. La tour d'escalier menait alors à un grenier, où l'on fit des chambres. Des restes importants de l'ancien mobilier s'y voient encore aujourd'hui. Quand en 1920 la propriété fut vendue à M. Deloup, on abandonna des sièges, des bibliothèques avec leurs livres — le Voltaire, le Volney, l'Helvétius du vieux Remi — de petites tables à ouvrage en marqueterie romantique, de grands tapis assez beaux (foulés jadis par Balzac ?) (2), une toile de Borget — non l'une de ses marines habituelles, mais un sombre sous-bois plus original — et jusqu'à des portraits de famille. Le jardin est resté, paraît-il, à peu près tel que du temps de Zulma. On y entre par une grande porte à auvent, toute voisine de la petite église aux curieux chapiteaux romans où elle assistait assez régulièrement aux offices sans beaucoup cacher qu'elle ne le faisait que pour

(1) Balzac répond le 5-17 mars 1850 à une lettre d'elle qui dépeignait déjà sa vie à Nohant.

(2) Leur dimension, trop grande pour la petite maison, fait penser qu'ils proviennent de Frapesle.

l'exemple. Mais le ton de la maison restait l'incroyance. Le billet de faire-part du décès de son mari ne porte pas la formule révélatrice : « muni des Sacrements de l'Eglise ». Elle-même croyait à l'immortalité de l'âme, avait vivement senti, au lit de mort de sa sœur Clémence, « le passage toujours difficile du temps à l'éternité » (1). Mais elle ne dépassait pas le cycle de la religion naturelle chère au XVIII<sup>e</sup> siècle. Nièce de deux prêtres mariés, originaire d'une ville saturée d' « ironie sceptique » (2), elle avait dû garder un souvenir fâcheux du clergé de l'ancien régime. Son rationalisme ne l'empêchait pas d'avoir, comme Balzac, des confiances déconcertantes : « Plusieurs membres de ma famille ont eu recours à une somnambule qui a fait de véritables miracles sur eux. Sans me porter partisan fanatique du magnétisme, je pense qu'il faut recourir à tous les moyens de guérir » (3).

\*  
\* \*

Il avait été nécessaire à Zulma de restreindre son train de vie, de chercher au fond d'une campagne une vie moins dispendieuse, plus isolée. Le besoin de s'occuper, celui de se dévouer, lui mirent la plume à la main. Elle l'a raconté elle-même dans une lettre du 26 mai 1858 que Joseph Pierre avait recueillie dans sa collection d'autographes : « Des revers de fortune me reléguèrent dans un petit bourg qui n'avait alors ni instituteur, ni curé. Attristée de ne pouvoir aider efficacement mes pauvres

(1) A Balzac, 28 octobre 1835.

(2) Armand Pérémé, *Recherches... sur la ville d'Issoudun*, P., 1847, in-8, p. 217.

(3) A Mme Ubicini, née Clémence Goguel, 2 novembre 1856 (communication de Mme Deslis)



voisins, j'imaginai d'enseigner à lire et à travailler à leurs petites filles. Quand les plus intelligentes lurent couramment, je ne trouvai point à ma portée de livres dont elles pussent tirer quelques notions pratiques et j'écrivis pour elles la première partie de *La petite Jeanne*, comptant faire les deux autres successivement. » Elle ajoute qu'elle n'a pas « la prétention d'être un écrivain » et ne veut que prouver sa bonne volonté en envoyant une nouvelle à son correspondant qui l'avait sollicitée d'écrire dans son recueil. Cette nouvelle, assure-t-elle, « n'a d'autre mérite que d'être une peinture fidèle, une étude sur le vif. J'ai vécu dans ma province avec tous ces gens-là et je leur ai conservé le langage de leur époque, évitant avec soin la phraséologie moderne » (1).

Joseph Pierre publia, puis commenta cette lettre en deux *Notules berrichonnes*. Il croyait que le destinataire était Ubicini (2). Ce n'est pas possible: Zulma Carraud

(1) Cette affirmation se vérifie plutôt dans les pensées qu'elle prête à ses paysans, que dans leur langage où ne figurent point d'expressions empruntées au vocabulaire berrichon. Telle n'avait pas été sa première intention. « La destinée de [*La petite*] *Jeanne* fut qu'elle vint au monde autrement qu'elle n'avait été conçue. La copie manuscrite que j'ai eue entre les mains, et bien supérieure, selon moi, au texte imprimé, fourmillait de ces mots vifs et pittoresques empruntés au langage ordinaire de nos paysans. . . Mais ces archaïsmes, faits pour plaire à nos oreilles berrichonnes, durent disparaître le jour où *Jeanne*, adoptée par l'Université, patronnée par NN. SS. les évêques, franchit les limites de la province et du diocèse. En conservant l'air et le costume, elle dut quitter le langage du pays natal. » Ubicini. Comptes rendus de La Société du Berry à Paris, séance du 2 novembre 1860 8<sup>e</sup> année, P. 1860-61, p. 274. Avant cette transformation regrettable, *La petite Jeanne*, le meilleur assurément des ouvrages de Zulma Carraud, devait être un livre comparable aux romans berrichons de Georges Sand ou de Mme Raymonde Vincent.

(2) *Abdolonyme*-Jean-Henri Ubicini, qui fut vers 1840 précepteur d'Ivan Carraud, était né à Issoudun le 20 octobre 1818 d'un Italien de Lombardie, ancien militaire de l'Empire, Pierre-Antoine-Libéral-Balthazar Ubicini, marié à une Issoldunoise, Victoire Berthault. Après ses études secondaires au lycée de Versailles, il passa par l'École normale supérieure, fut professeur de rhétorique au collège de Joigny. Ayant quitté l'Université pour faire l'éducation des enfants du prince Ghika,

écrit comme à un étranger, alors qu'elle traitait Ubicini, ancien précepteur de ses enfants, comme un enfant lui-même, l'appelait *Bibi* dans les lettres adressées à lui et aux siens que j'ai pu lire grâce à l'obligeance de Mmes Deslis et Jumelais ses petites-filles. C'est bien plutôt à Fauconneau-Dufresne, secrétaire de la *Société du Berry à Paris*, qu'elle doit s'adresser ici. Il aura communiqué sa lettre à Ubicini en lui demandant un compte rendu de *La petite Jeanne*; ainsi s'explique qu'un passage textuel en soit cité dans la lecture (1) où le jeune professeur a prôné ce livre.

Joseph Pierre était peu renseigné sur Zulma Carraud: Il attribue à la perte d'un fils unique mort de bonne heure, son « amour maternel reporté sur les enfants des autres ». C'est ignorer l'existence d'Ivan Carraud et le fait qu'Yorick mourut à trente-six ans, bien après la date de la lettre. Il croit aussi que *La Rabouilleuse* a été composée à Frapesle, ce que les courts séjours de Balzac et leur date rendent impossible. Balzac y a seulement trouvé le cadre d'une étude qui procède, au fond, d'une inspira-

il se trouva mêlé au mouvement politique roumain de 1848 et rendit à la cause de l'indépendance des services récompensés plus tard par des lettres de grande naturalisation. Il rentra en 1849 à Paris, où il collabora à des journaux, écrivit des *Lettres sur la Turquie*. Il finit par se retirer à Vernou, près de Tours, où il est mort le 27 octobre 1884, laissant en portefeuille un ouvrage sur *Les origines de l'histoire roumaine*, dont le texte, revu et précédé d'une notice biographique par Georges Bengesco, a été publié à Paris en 1887. Zulma Carraud loue son intelligence et son caractère dans ses lettres à Balzac des 31 [mars] et [7 avril 1840]. C'est aussi de lui, je pense, qu'il est question dans sa lettre de janvier 1845, comme d'un jeune professeur qui avait vécu à Frapesle. Il laissa un fils, officier de l'armée française, et une fille, Marguerite, qui est la destinataire des lettres de direction de Mgr d'Hulst, publiées [partiellement] par Alfred Baudrillart (7<sup>e</sup> éd., P., 1932). Le futur cardinal y définit ainsi Ubicini: « un père doué de toutes les vertus morales, mais disciple des Jouffroy, des Cousin, des Simon, satisfait, somme toute, de leur spiritualisme et de la religion naturelle telle qu'ils l'entendaient (p. xxix).

(1) Voir note (1), p. 85.



tion bien plus complexe. On sait, par exemple, que les frères Bridau doivent quelque chose au général Charles Delacroix et à son frère Eugène, le peintre. Mais je suis d'accord avec Joseph Pierre pour identifier la nouvelle mentionnée dans la lettre, avec *La Loue de la Saint Jean et les Tondailles, esquisses de mœurs berrichonnes*, qui parût en 1861 dans les *Comptes rendus de la Société du Berry à Paris* (1).

A cette époque, elle avait déjà à son actif plusieurs publications. Coup sur coup, elle avait donné en 1853 des *Historiettes à l'usage des enfants qui commencent à savoir lire* (2), *Maurice ou le travail* (3), *La petite Jeanne ou le devoir*. *La petite Jeanne* fut couronnée par l'Académie française et eut jusqu'à six éditions ; la dernière en 1872, dans la *Bibliothèque rose*. En 1854, paraît un manuel de correspondance : *Lettres de famille ou modèles de style épistolaire pour les circonstances ordinaires de la vie*, qui connut trois éditions. En 1863, les *Métamorphoses d'une goutte d'eau, suivies des guêpes, de la fourmi, de la goutte de rosée*, etc. (4). En 1864, un nouvel ouvrage analogue au premier : *Historiettes véritables pour les enfants de quatre à huit ans* (5). En 1865, elle rééditait *Maurice, Jeanne* et les *Métamorphoses*. Infatigable, elle a fait encore *Une servante d'autrefois* (6), *Le livre des jeunes filles*,

(1) Comptes rendus, 9<sup>e</sup> année, P. 1861-62, p. 242. Dans la séance de février 1864, Ubicini donna lecture d'une autre nouvelle de Z. Carrand : *Le cuisinier du grand Frédéric*. Comptes rendus, 11<sup>e</sup> année, P. 1863-64, p. 535.

(2) 1853, in-12. Se vendait 75 centimes. Seconde édition, 1862, à 1 fr. avec un titre un peu modifié : *Contes et historiettes*. Troisième édition, 1866.

(3) Livre de lecture courante à l'usage des écoles primaires, in-12, 1 fr. Un personnage réel a servi de modèle à Maurice : le père Robin, artisan de Nohant, grand-père de l'abbé Mouchebœuf.

(4) In-12 illustré de 50 vignettes par E. Bayard, 2 fr.

(5) Illustré de neuf vignettes de G. Fath, 2 fr.

(6) 1866, in-12. A eu au moins trois éditions. Roman où elle imite la manière de Balzac.

simple correspondance (1), *Les veillées de maître Patrigeon, entretiens familiers* (2) sur l'impôt, le travail, la richesse, la propriété, l'agriculture, la famille, la probité, etc... (3), *Les goûters de la grand'mère* (4). Enfin, elle a collaboré à la *Semaine des enfants* (5).

Ces écrits incessants ne l'empêchaient pas de sentir assez durement le poids de la vie en pleine campagne ; elle en rompait la monotonie par des séjours à Bourges. Sa lettre de mars 1850 à Balzac nous l'y montre rue des Rats (aujourd'hui rue de la Thaumassière), je ne sais chez quels parents ou amis. On voit par sa correspondance avec Mme Ubcini qu'elle y était en juin et en novembre 1855. Mais c'est Paris surtout qui l'attirait : « Je meurs d'ennui ici, mais je suis trop malade pour retourner à Paris où je voudrais être » (6). Cependant, le vide se faisait autour d'elle. Le commandant, depuis de longues années impotent (7), s'était éteint le 13 février

(1) 1867, in-12, 3 fr. 50.

(2) De la plus pure orthodoxie au regard de l'économie politique libérale.

(3) 1868, in-12.

(4) 1868, in-12, ill. de 17 vignettes, 2 fr. (fait partie de la *Bibliothèque rose*)

(5) Périodique illustré publié chez Lahure, à partir de 1857 ; Z. Carraud cessa d'y collaborer après 1860. On trouve dans la plupart de ses historiettes quelques détails se rapportant à Issoudun ou à la région. Une nouvelle, *L'enfant charitable, conte chinois* (11 septembre 1858 et suiv.), fut sans doute inspirée par Borget. Signalons en passant la collaboration au même recueil d'une autre femme de lettre berrichonne, Adrienne Depuichaut, originaire de Châteaumeillant (Cher), auteur, sous le pseudonyme d'Aymé Cecyl, de quelques ouvrages d'histoire locale.

(6) A Mme Ubcini, Nohant, 15 mai 1856 (communication de Mme Deslis).

(7) Il marchait difficilement dès mars 1835 (lettre de Z. Carraud à Balzac, n° 81). Une photographie, qui devait dater de 1860 environ, le montrait dans une petite voiture l'air martial encore, avec une longue moustache tombante comme en portaient les officiers d'Algérie. Une autre faisait voir Silas debout sur le pas de sa porte cochère, coiffé d'un chapeau à larges bords de soldat laboureur. Ces images, que m'avaient montrées Mlle Ubcini, ont disparu après elle. L'hebdomadaire *Match* de décembre 1939 a donné un portrait de Zulma Carraud et d'Ivan enfant.



1864 (1). Yorick avait été tué sur le champ de bataille de Sedan. Silas était mort quatre ans plus tard. Borget l'avait suivi de près. Ivan lui-même avait précédé sa mère dans la tombe (11 septembre 1881).

Tout en faisant de longs séjours à Paris chez sa belle-fille, où elle mourut, 10, avenue de l'Opéra, le 24 avril 1889, elle avait gardé son domicile à Nohant. Ses restes y furent ramenés et inhumés en présence d'une véritable foule dans le petit cimetière où les sépultures de toute la famille (2) sont groupées à l'ombre de beaux ifs.

## LE BON BORGET

### La jeunesse.

La nom d'Auguste Borget revient souvent dans la correspondance de Balzac avec Zulma Carraud. Pourtant, Marcel Bouteron ne lui consacre que deux lignes (3). Il mérite davantage. C'est un personnage original, voyageur intrépide, artiste de quelque talent, converti sans faste.

On aurait plus de renseignements sur lui s'il n'avait fait, quelque temps avant sa mort, un autodafé de ses papiers où nous avons dû perdre des lettres de Balzac. Dix-huit de celles qu'il avait écrites au romancier sont

(1) Il était membre correspondant de la Société du Berry à Paris, qui a donné sur lui une notice biographique dans le XI<sup>e</sup> volume de ses *Comptes rendus* (P. 1864, in-8, p. 612), sous les initiales d'Ulric Richard-Desaix. La majeure partie de cette notice et la plus intéressante est due à « un des meilleurs amis de M. Carraud », à « un de ceux qui l'ont le mieux connu ». Borget ? Pérémé ?

(2) Son fils Ivan, inspecteur général des eaux et forêts, conseiller général du Cher, sa belle-fille Zoé de Ridder, son petit-fils le compositeur Gaston Carraud. Et aussi une commensale, Zulma Martin (1836-1934). Un cénotaphe rappelle la mémoire d'Yorick.

(3) *Op. cit.*, p. 18, note.